

Conseil Municipal

Le lundi 5 septembre 2022, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth, VILLAIN Bernadette. MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme MARTINAT Isabelle ayant délégué pouvoir à Mme GOGUÉ Catherine.

Secrétaire de séance : Mme BARDELOT Nicole.

PRESENTATION DE ENERGETIS COLLECTIVITE BATIMENT (E.C.B.) : Un représentant de la société ICB DAGALLIER-FOUCHET présente à l'assemblée le résultat du diagnostic réalisé sur trois bâtiments communaux à savoir : l'Ecole maternelle, le Mille Club (espace de vie sociale) et la Mairie (bâtiment principal avec les deux classes en rez-de-chaussée). Ces derniers doivent être isolés pour permettre une économie d'énergie avec la préconisation de travaux plus ou moins importants.

En vue d'étudier ce rapport et de prévoir ou non des travaux pour une meilleure isolation énergétique de ces bâtiments, une commission municipale en charge du patrimoine communal à laquelle l'ensemble du Conseil Municipal est associé, se réunira le 29 septembre prochain.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.
La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES : Nicole BARDELOT adjointe chargée des finances informe l'assemblée que suite à la réunion de la commission municipale chargée des finances qui s'est réunie la semaine passée, il y a lieu de prévoir quelques modifications au budget primitif 2022. En effet des crédits n'ont pas été ouverts ou pas suffisamment sur plusieurs articles budgétaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions de modifications budgétaires.

Des agences bancaires seront contactées pour la proposition d'une offre de prêt pour l'achat d'un tracteur.

ABROGATION DU PLAN D'ALIGNEMENT SUR ROUTES DEPARTEMENTALES : le Conseil Municipal est informé de la demande du Conseil Départemental du Cher concernant l'abrogation du plan d'alignement départemental sur les routes départementales n° 11, 25 et 59. En effet ces servitudes d'alignement ne sont plus d'actualité et l'avis du Conseil Municipal est requis pour cette décision. Ce dernier émet un avis favorable à cette proposition de suppression de ces plans d'alignement.

REMPLACEMENT DE L'ACTUEL REDACTEUR TERRITORIAL AU 1^{ER} JUIN 2023 : le Maire indique que le secrétaire de mairie (actuel rédacteur territorial) fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin 2023. Il serait donc opportun de prévoir son remplacement avant cette date, vraisemblablement au 1^{er} février pour permettre une meilleure adaptation de son ou de sa remplaçante. Pour cela et dans un premier temps la commission municipale chargée du personnel sera réunie prochainement pour définir le poste à pourvoir.

FONDS DE SOLIDARITE AU LOGEMENT : le Conseil Municipal est informé qu'il est possible de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement pour cette année 2022 qui sert essentiellement aux personnes rencontrant des difficultés pour le paiement de leurs factures d'eau, d'énergie et pour leur logement. Le Conseil Municipal décide de demander au CCAS d'évoquer cette question lors de la prochaine réunion prévue avec l'assistante sociale du secteur.

DISPOSITIF SANTE POUR MA COMMUNE : le Conseil Municipal est informé de la proposition de la compagnie d'assurance AXA pour un projet d'assurance complémentaire santé au profit d'une certaine catégorie d'administrés, avec l'aval de la commune. Le Conseil Municipal décide que cette demande soit étudiée par le CCAS.

COMPTE-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Jacky DELARGE – Adjoint chargé de l'École, de l'Enfance et de la Jeunesse

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée avec un effectif en hausse soit 142 élèves.

Une étude est en cours pour que tous les agents bénéficient d'une formation aux gestes de premier secours.

Une hausse des prix des denrées alimentaires, pour le restaurant scolaire, est bien sûr constatée pour cette rentrée et le nombre de repas servis est en augmentation. La récolte des pommes de terre au jardin participatif a été assez fructueuse et environ 400 kg ont été collectées. Il est rappelé que les légumes issus de ce jardin fournissent en priorité le restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal est également informé de l'organisation de la semaine de la biodiversité avec la mise en place d'un dispositif d'animation culturelle et scientifique les mercredi 28, jeudi 29 et samedi 1^{er} octobre prochains au Centre d'Accueil.

Intervention de Pascal GILLET – Adjoint Développement économique et touristique – Urbanisme –

Prospective : le bureau d'information touristique a ouvert ses portes du 1^{er} juillet au 31 août et a connu une très forte augmentation par rapport à 2021. A la demande de la municipalité, cet agent a également procédé à un petit remaniement du parcours touristique de notre commune. Cette idée est retenue et une modification de ce dernier sera prévue.

Intervention de Stéphanie JACQUET - Adjointe chargée des Animations, de la Communication et des

Associations : le point est fait sur le nombre d'abonnés à la page Facebook de la Commune ainsi qu'à la newsletter du site « Menetou-Salon.fr ». Le bilan financier des animations du 14 juillet est annoncé sans augmentation par rapport à l'an passé. Toutes les personnes ayant œuvré au bon déroulement de cette fête sont remerciées.

Une séance de cinéma en plein air a eu lieu le samedi 27 août. Animations à venir :

vendredi 9 septembre : accueil des nouveaux arrivants ;

Marché d'automne : le samedi 8 octobre (le marché de printemps sera prévu le samedi 22 avril 2023, celui semi-nocturne d'été le 22 juillet 2023 et celui d'automne : le samedi 7 octobre 2023).

Intervention de Patricia CROS chargée de l'Environnement des Espaces Verts, du Cadre de vie et des

Maisons fleuries : une réunion en vue de définir un règlement intérieur pour l'entretien des trottoirs de la Commune sera prévue le 5 octobre prochain.

AFFAIRES DIVERSES

la présentation d'un "rapport formalisé 2022" réalisé par la Poste, rapportant l'activité du Bureau de Poste de Menetou et concluant sur la tenue à venir du bureau par un facteur guichetier - sur la réduction des horaires d'ouverture de 17h à 15h toutefois réparties du lundi au samedi. Le Maire demandera à la Poste que la liste des prestations servies soit annexée à cette proposition.

L'application Panneau-Pocket (reprenant les informations essentielles de la Commune) a bien été téléchargée depuis sa mise en service car 181 usagers sont connectés

Un dossier de demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'éclairage des courts de tennis.

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) vient d'être créée pour la vente de produits bio et régionaux. Une adhésion annuelle sera demandée et une première distribution aura lieu le mardi 13 septembre.

L'étude de diagnostic du réseau d'assainissement collectif de la Commune conduite par I.R.H. entre maintenant en phase 4.

Plusieurs praticiens extérieurs ont fait part de leur souhait d'intégrer le Pôle santé. Le Maire les recevra prochainement.

La convention entre la Commune de Menetou-Salon et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et la société INFRACOS (gestion des antennes mobiles Bouygues télécom et SFR sur le château d'eau) sera signée en prévoyant un loyer annuel de 3 000 € et une répartition de 50/50 entre la Commune et la C.C.T.H.B.

Un rendez-vous sera pris avec le SIVY pour étudier les éventuels travaux à prévoir sur les petits cours d'eau du territoire communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.